

 PRÉFET DE LA CHARENTE	Notice d'information Évaluation des incidences Natura 2000 Régime d'autorisation propre à Natura 2000	Références réglementaires : - article 6 de la directive Habitats Faune Flore n°92/43/CEE du 21 mai 1992 - articles : L.414-4 et R.414-19 du code de l'environnement - décret n°2011-966 du 16 août 2011 - arrêté préfectoral du 18 mai 2015	 NATURA 2000
Service instructeur : Direction Départementale des Territoires de la Charente Service Économie Agricole et Rurale Mission Biodiversité – Natura 2000 43, rue du Docteur Duroselle 16016 ANGOULÊME Cedex Tel : 05.17.17.38.64			

Item 18 – Impacts sur le milieu aquatique ou la sécurité publique : 3.2.3.0. - Création de plans d'eau, permanents ou non. Seuls les plans d'eau, permanents ou non, situés en tout ou partie sur le territoire d'une commune concernée et d'une surface comprise entre 500 m ² et 1000 m ² sont soumis à l'évaluation des incidences Natura 2000.	
Définitions	Au-delà de 1000 m ² , les travaux relèvent du régime de déclaration ou d'autorisation de la Loi sur l'eau et sont également soumis, à ce titre, à évaluation des incidences Natura 2000, quelle que soit leur situation géographique.
Champ d'application	L'item vise les plans d'eau permanents ou non d'une surface comprise entre 500 m ² et 1000 m ² .
Sont exclus du champ d'application	Les travaux prévus dans le cadre d'un contrat Natura 2000 sont dispensés d'évaluation des incidences Natura 2000.
Sites Natura 2000 concernés par l'item	<ul style="list-style-type: none"> - ZSC FR5400403 Vallée de l'Issoire ; - ZSC FR5400408 Vallée de la Tardoire ; - ZSC FR5400413 Vallées calcaires péri-angoumoises ; - ZSC FR5400419 Vallée de la Tude ; - ZPS FR5412006 Vallée de la Charente en amont d'Angoulême ; - ZSC FR5402009 Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et affluents ; - ZSC FR5400417 Vallée du Né ; - ZSC FR5400422 Landes de Touvérac Saint-Vallier ; - ZPS FR5412019 Région de Pressac étang de Combourg.
Contacts utiles	Animateur(rice) du site ou des sites concernés
Source d'information	Site internet des services de l'État en Charente : http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000

Le tableau ci-dessous présente quelques exemples d'impacts potentiels et de solutions envisageables pour supprimer ces impacts ; la liste n'est évidemment pas exhaustive.

Impacts potentiels	Solutions envisageables
Destruction d'habitats (milieux naturels) d'intérêt communautaire et notamment de zones humides (prairies humides, tourbières, marais calcaires, etc.)	Choisir la zone de réalisation du projet en fonction des habitats d'intérêt communautaire présents sur le site
Modification de l'écoulement des eaux (pouvant aboutir à la destruction ou la modification de certains habitats, et notamment les zones humides d'intérêt communautaire, prairies humides, tourbières, marais calcaires, etc.)	- Bien réfléchir aux conséquences des travaux envisagés, y compris en aval et en amont de la zone de travaux - Consulter un expert pour connaître les effets directs et indirects du projet et définir avec lui les mesures à mettre en place pour minimiser les effets sur le milieu naturel.
Destruction d'espèces d'intérêt communautaire	Choisir la zone de réalisation du projet en tenant compte des inventaires connus d'espèces d'intérêt communautaire
Destruction d'habitats et d'espèces d'intérêts communautaires notamment d'espèces de milieux humides : libellules, amphibiens, plantes aquatiques, oiseaux ou de milieux secs (papillons, etc.)	Choisir la zone d'implantation du projet en fonction des habitats d'espèces inventoriés sur le site.
Destruction d'espèces végétales ou de milieux naturels pendant la phase de travaux	- Définir les zones où les engins ne doivent pas pénétrer au cours des travaux - Visualiser ces zones (rubans, etc.) pendant la phase de travaux
Dérangement dû à la phase de travaux, voire écrasement de nids ou de couvées	Réaliser les travaux hors période de reproduction

Liste des communes des sites Natura 2000 en Charente concernés par l'item 18 (1/2)

Sites Natura 2000	Communes
Vallée de l'Issoire - ZSC FR5400403	Brillac, Confolens, Esse, Lessac
Vallée de la Tardoire ZSC FR5400408	Écuras, Eymouthiers, Lindois, Mazerolles, Montbron, Roussines, Rouzède.
Vallées calcaires péri- angoumoises ZSC FR5400413	Couronne, Dirac, Garat, Mouthiers-sur-Boëme, Puymoyen, Soyaux, Torsac, Vœuil-et-Giget.
Vallée de la Tude ZSC FR5400419	Aignes-et-Puypéroux, Bazac, Bellon, Bors (Canton de Montmoreau-Saint-Cybard), Chalais, Charmant, Courgeac, Courlac, Juignac, Médillac, Montboyer, Montmoreau-Saint-Cybard, Orival, Rioux-Martin, Ronsenac, Saint-Amant, Saint-Avit, Saint-Christophe, Saint-Cybard, Sainte-Marie, Saint-Laurent-de-Belzagot, Saint-Martial, Sérignac.
Vallée de la Charente en amont d'Angoulême ZPS FR5412006	Ambérac, Balzac, Cellettes, Chapelle, Fontclaireau, Fontenille, Fouqueure, Genac, Gond-Pontouvre, Hiersac, Lichères, Luxé, Mansle, Marcillac-Lanville, Marsac, Montignac-Charente, Mouton, Puyréaux, Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Groux, Saint-Yrieix-sur-Charente, Vars, Villognon, Vindelle,
Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et affluents ZSC FR5402009	Angeac-Charente, Angoulême, Bassac, Bouëx, Bourg-Charente, Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Chadurie, Champmillon, Châteaubernard, Châteauneuf-sur-Charente, Cognac, Couronne, Dignac, Dirac, Fléac, Fouquebrune, Garat, Gensac-la-Pallue, Gondeville, Gond-Pontouvre, Grassac, Graves, Graves-Saint-Amant, Isle-d'Espagnac, Jarnac, Julienne, Linars, Magnac-sur-Touvre, Mainxe, Mosnac, Mouthiers-sur-Boëme, Nercillac, Nersac, Réparsac, Rouillet-Saint-Estèphe, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Brice, Sainte-Sévère, Saint-Estèphe, Saint-Même-les-Carières, Saint-Michel, Saint-Simeux, Saint-Simon, Saint-Yrieix-sur-Charente, Sers, Sireuil, Touvre, Triac-Lautrait, Trois-Palis, Vibrac, Voulgézac, Vouzan.
Vallée du Né ZSC FR5400417	Aignes-et-Puypéroux, Ambleville, Angeduc, Ars, Barbezieux-Saint-Hilaire, Bécheresse, Berneuil, Bessac, Blanzac-Porcheresse, Bonneuil, Brie-sous-Barbezieux, Brossac, Chadurie, Challignac, Champagne-Vigny, Châtignac, Chillac, Condéon, Cressac-Saint-Genis, Criteuil-la-Magdeleine, Deviat, Étriac, Gimeux, Jurignac, Lachaise, Ladiville, Lagarde-sur-le-Né, Lignières-Sonneville, Merpins, Nonac, Nonaville, Passirac, Pérignac, Plassac-Rouffiac, Porcheresse, Reignac, Saint-Aulais-la-Chapelle, Saint-Bonnet, Sainte-Souline, Saint-Fort-sur-le-Né, Saint-Genis-de-Blanzac, Saint-Hilaire, Saint-Léger, Saint-Médard, Saint-Palais-du-Né, Salles-d'Angles, Salles-de-Barbezieux, Touzac, Verrières, Vignolles, Viville, Voulgézac.
Landes de Touvérac Saint-Vallier ZSC FR5400422	Baignes-Sainte-Radegonde, Boisbreteau, Bors (Canton de Baignes-Sainte-Radegonde), Chillac, Condéon, Guizengeard, Montchaude, Oriolles, Saint-Vallier, Sauvignac, Tâtre, Touvérac, Yviers.
Région de Pressac étang de Combours - ZPS FR5412019	Pleuville.

Sites Natura 2000 dans la Charente

